



Préservation du patrimoine et sécurité



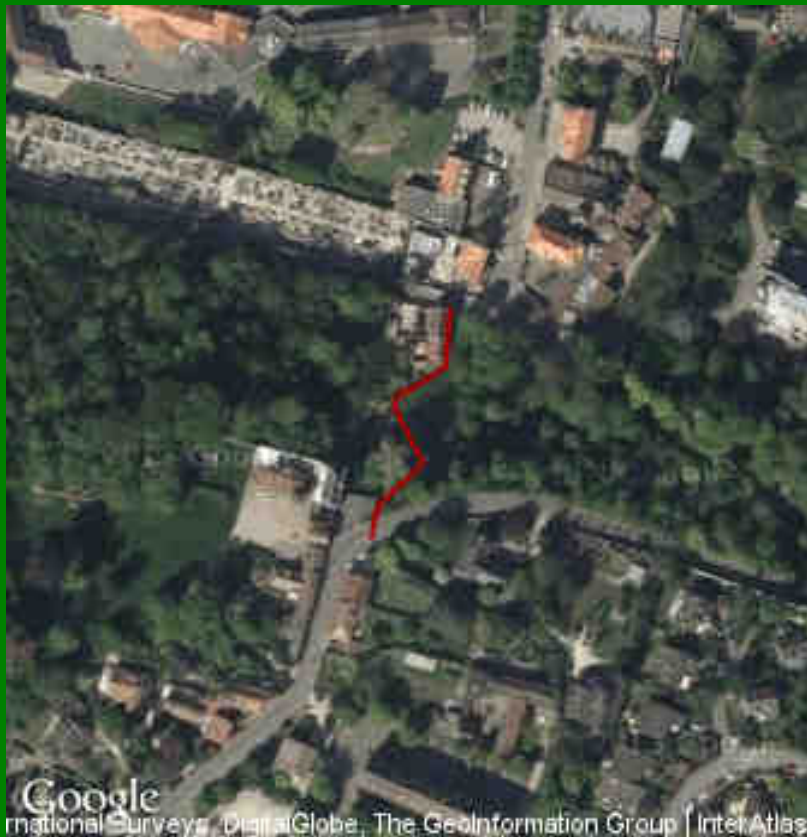
L'escalier des « 100 marches »



Un peu d'histoire :

- Son origine remonterait aux dernières années du 19^{ème} siècle d'après M. Machelard (Propriétaire du château de la Guérinière)
 - Il aurait été construit à l'emplacement d'un chemin appelé chemin du Calvaire. (qui vient probablement de la croix érigée au sommet de la butte dite butte du Calvaire)

Situation géographique :



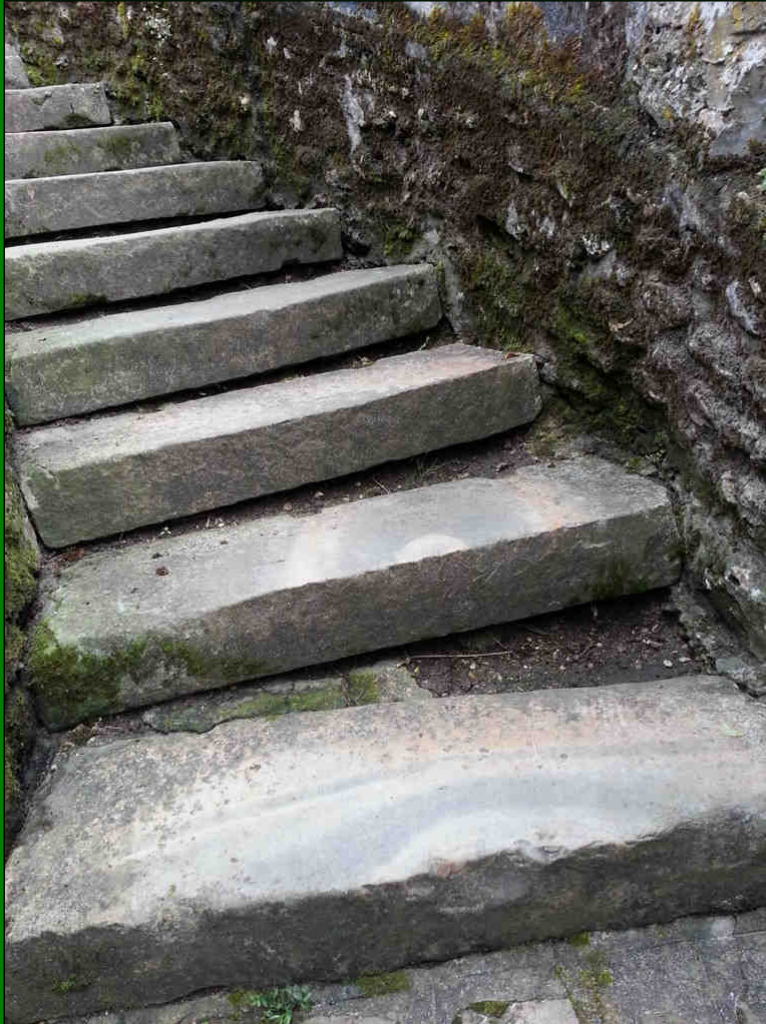
Cet escalier assure la liaison entre le Haut Buc et le Village

Utilisation :

Chaque jour ce passage est utilisé par de nombreuses personnes :

- Les écoles et le collège Martin Luther King pour se rendre au gymnase du Pré saint Jean
- Les habitants pour se rendre à Buc village

Notre constat :



A cause du poids des années, on note :

- Une dégradation de l'escalier

Ainsi :

- **La sécurité n'est plus totalement garantie**

Notre constat :



Nous attirons votre
attention sur :

**La nécessité de
restaurer l'escalier dit
« des 100 marches »**

**Le Nouveau mandat 2014-2016 du CMJ
a souhaité reprendre ce dossier.**

**Nous avons voulu l'enrichir d'autres
éléments importants à nos yeux.**

Quelques propositions :

Sur 4 thèmes différents :

- **Embellir**
- **Informier**
- **Protéger**
- **Sécuriser**

Quelques propositions :

Embellir :

- Repeindre la rampe de l'escalier
- Reboucher les irrégularités et pavés manquants
- Enlever les mauvaises herbes



Quelques propositions :

Informer :

Problèmes relevés :

- Aucune indication de la présence et la destination de l'escalier
- Escalier utile pour la sécurité des piétons
- Les automobilistes ne savent pas qu'il y a une sortie d'escalier

Nos propositions :

- Mettre un panneau qui indiquera où mène l'escalier
- Encourager les piétons à emprunter cet escalier en indiquant « Pour votre sécurité, privilégiez l'escalier »
- Informer les automobilistes par un panneau et un passage piéton

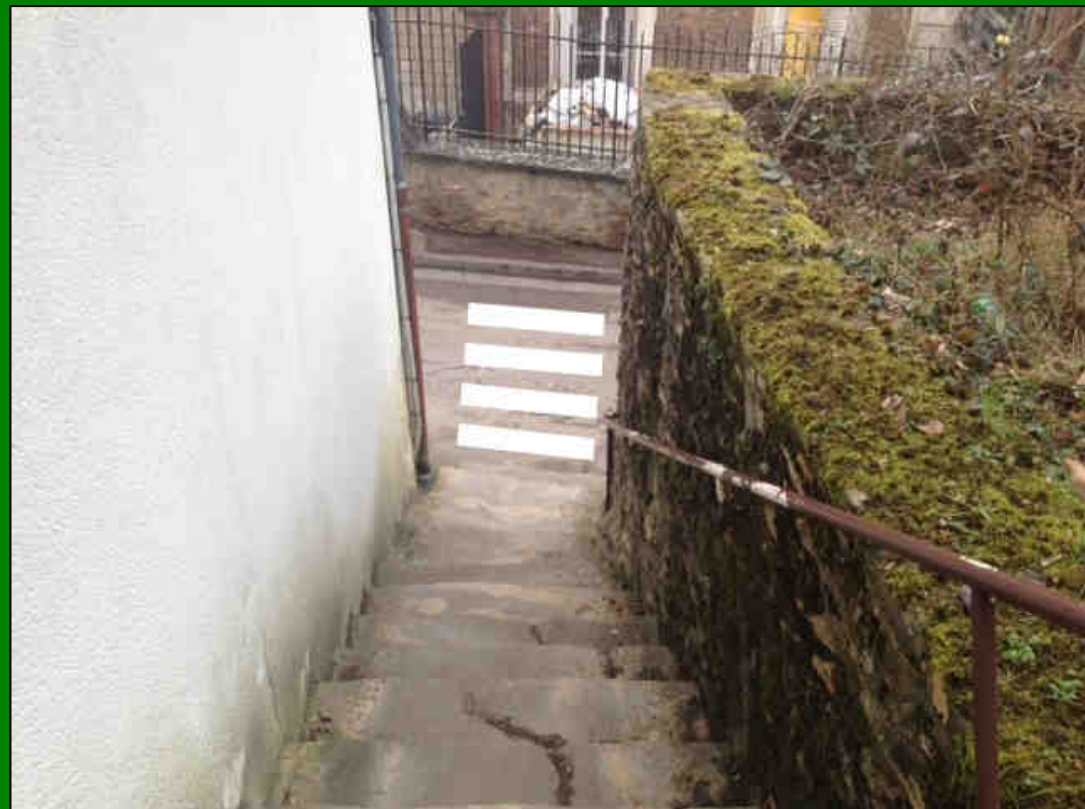
Quelques propositions :

Informers :

ENTREE



SORTIE



Quelques propositions :

Protéger :

Problèmes relevés :

- Malgré la limitation à 15 Km/h, les voitures vont trop vite
- La sortie piéton de l'escalier n'est pas protégée, on sort directement sur la route et il n'y a pas de trottoir à la sortie de l'escalier
- Le stationnement des voitures est dangereux et cache la visibilité

Nos propositions :

- Limiter la vitesse en installant un radar pédagogique et rendre le panneau de limitation de vitesse plus visible
- Mettre un passage piéton et un panneau lumineux pour avertir
- Interdire le stationnement et mettre des contraventions

Quelques propositions :

Protéger :



Quelques propositions :

Sécuriser la rue de l'égalité :

Problèmes relevés :

- Les piétons ne sont pas sécurisés tout au long de la rue de l'égalité.

Cette rue est utilisée :

- Pour se rendre aux terrains de tennis
- Pour se rendre au cimetière
- Par les promeneurs et joggeurs

Nos propositions :

- Installer un marquage au sol, réaliser une "bande piétons" comme on peut le faire avec les pistes cyclables

Quelques propositions :

Sécuriser la rue de l'égalité :



**Pour assurer la sécurité
de tous et éviter
les accidents.**